

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Mai 2022

## Ligne forte de transport par câble Francheville – Lyon Bilan de la concertation

Poursuivant sa volonté de développer un réseau de transport public attractif et performant et afin de répondre aux besoins croissants de mobilités identifiés sur l'ouest de la métropole, SYTRAL Mobilités a inscrit dans son plan de mandat 2021-2026 l'étude d'une ligne forte de transport collectif entre Francheville et Lyon.

Les études d'opportunité et de préfaisabilité ont mis en évidence l'intérêt du transport par câble dans un secteur caractérisé par des reliefs contrastés et un réseau viarie exigu permettant ainsi d'assurer un tracé direct, rapide et confortable et d'offrir une réelle alternative à la voiture individuelle.

Une large concertation a ainsi été menée du 15 novembre 2021 au 15 février 2022 sur le périmètre constitué des arrondissements lyonnais et des communes traversées par le projet : Lyon (mairie centrale, 2<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements), Sainte Foy-lès-Lyon, La Mulatière et Francheville et répondant à trois objectifs majeurs :

- Partager les besoins en mobilité de Francheville, Sainte-Foy-lès-Lyon et la Mulatière
- Discuter de l'opportunité du projet
- Présenter au public les fuseaux étudiés et les principes d'insertion

Afin de veiller à la transparence des informations et à la qualité des échanges, SYTRAL Mobilités a choisi volontairement de placer cette concertation sous l'égide de deux garants indépendants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP).

L'important dispositif déployé visait à permettre la participation de tous, qu'ils soient acteurs institutionnels, riverains, usagers, habitants, élus, dans une logique de proximité et tous les avis ont pu être exprimés sur l'ensemble des sujets relatifs au projet. **Plus de 4 000 personnes ont ainsi participé aux différentes rencontres et près de 6 000 contributions ont été recueillies.**

**« Cette concertation a largement mobilisé les habitants des territoires concernés. Il y a une forte opposition des citoyens qui se sont exprimés sur ce nouveau mode de transport. Les conditions ne sont donc pas réunies pour réaliser ce projet »** annonce Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.

Le [bilan des garants de la concertation](#) a notamment mis en évidence un réel besoin de mobilité sur le territoire identifié. Les propositions sur les alternatives permettant de mieux desservir l'ensemble du secteur ont été nombreuses : à ce titre, SYTRAL Mobilités a d'ores et déjà reçues plusieurs associations dans ses locaux afin d'écouter leurs propositions pour améliorer le réseau existant voire créer de nouvelles lignes de bus. Le tram train de l'ouest lyonnais (TTOL), qui place la gare de Francheville à 13 minutes de Lyon Gorge de Loup, apparaît également comme une solution à renforcer rapidement. Des discussions sont en cours entre SYTRAL Mobilités et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en charge de l'exploitation du TTOL.

**« Soucieux de tenir compte des besoins de tous, d'écouter les avis des uns sans occulter les attentes des autres, SYTRAL Mobilités entend poursuivre, dans les semaines et les mois qui viennent, le dialogue avec les habitants et les différents acteurs afin d'établir des solutions multiples et adaptées. »** déclare Bruno Bernard.

Le bilan de la concertation sera disponible dès le 16 mai sur la plateforme collaborative [Destinations 2026](#)